



Natixis Interépargne

La relation humaine en plus

LA LOI MACRON CE QUI CHANGE

Principales évolutions liées à la « loi Macron »

Convergence et simplification

- Convergence des dates d'ouverture des droits pour la Participation et l'intéressement
- Simplification des modifications dans les PEI/PERCO.I
- Alignement des modalités de reconduction tacite (au 2/3)

Incitation à développer l'ES pour les entreprises

- Suppression de la contribution de 8,2% sur les abondements supérieurs à 2300 €
- Renforcement des accords de branches
- Incitation vers les entreprises < à 50 salariés à mettre un dispositif ES via un allègement temporaire du forfait social
- Mise en place d'un abondement périodique

Incitation à développer l'ES pour les salariés dans un contexte sécurisé

- La passerelle temps/Perco passe à 10 jours
- Investissement par défaut de l'INT dans le PEE
- Période de rétractation jusqu'au 31.12.2017 (intéressement versé dans le PEE)
- Meilleure information des salariés (LES)
- Développement du PERCO tout en mettant l'option par défaut dans la gestion pilotée, Participation et Intéressement

Inflexion de l'actif au profit des PME et de l'actionnariat salarié

- Création du PERCO + avec baisse du forfait social de 20 à 16 % sur les montants versés , en contrepartie d'un investissement minimum dans PME/ETI
- Intégration des OPCI
- Suppression de l'obligation de distribuer les dividendes
- Augmentation du seuil de détention de titres non cotés
- Renforcement des PAGA

Les points clés concernant l'Intéressement

Intéressement

- Investissement par défaut

Intéressement

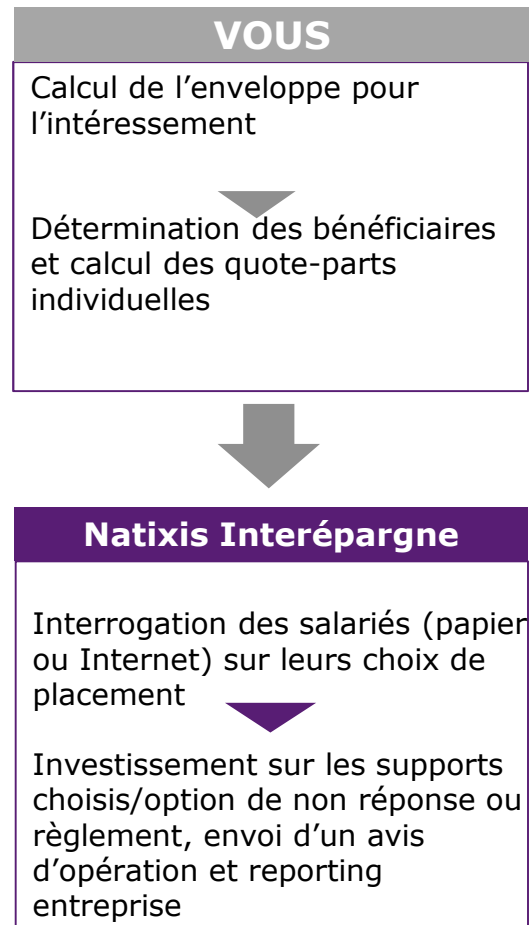
	AVANT	APRÈS
Date limite de versement	▪ Dernier jour du 7^{ème} mois suivant la clôture de l'exercice	▪ Dernier jour du 5^{ème} mois suivant la clôture de l'exercice (applicable aux exercices clos à compter du 7 août 2015)
Point de départ de l'indisponibilité	▪ Date de versement dans le plan	▪ Premier jour du 6^{ème} mois suivant la clôture de l'exercice (applicable aux exercices clos à compter du 7 août 2015)
Taux d'intérêt pour versement en retard	▪ Taux légal	▪ 1,33xTMOP², soit 1,995% pour le semestre 2015 (applicable aux exercices clos à compter du 7 août 2015)
Affectation par défaut de l'absence de choix exprimé par le bénéficiaire	▪ Versement au bénéficiaire	▪ Investissement dans le PEE/PERCO³ (applicable aux droits attribués à compter du 1er janvier 2016)

² Taux moyen de rendement des obligations des sociétés privées.

NOTRE OFFRE DE SERVICES POUR L'ENTREPRISE

EXEMPLE DE TRAITEMENT POUR L'INTERESSEMENT

Traitement de l'Intéressement



Une réponse en ligne aux bulletins d'option d'intéressement

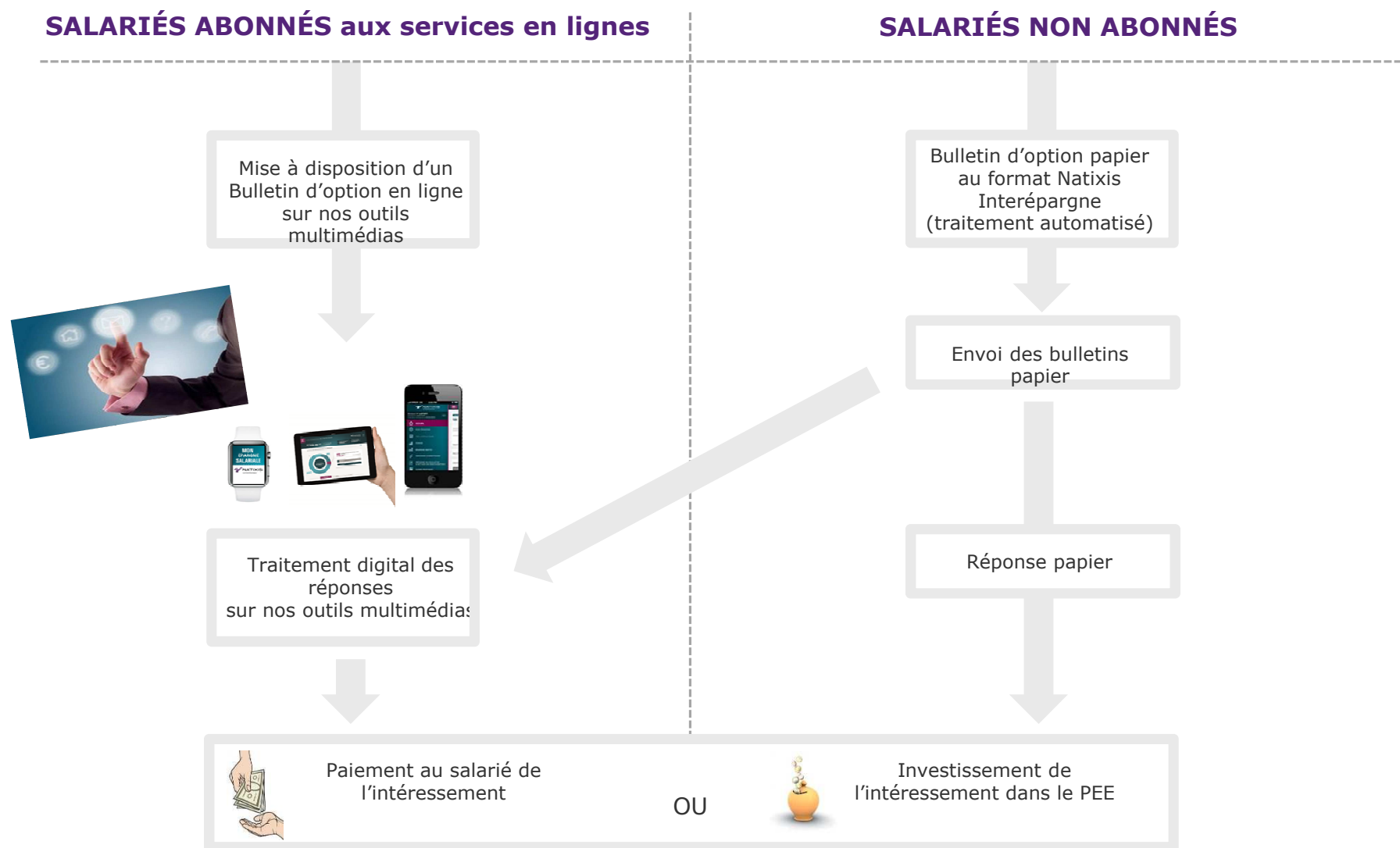
Les bulletins d'options en ligne

- **Consultation et téléchargement des bulletins d'option de participation et/ou d'intéressement**
 - Au format pdf, directement depuis l'Espace Sécurisé Epargnant
 - Réception d'un e-mail dès la mise à disposition d'un nouveau bulletin d'option
 - Réponse au bulletin d'option en ligne
 - Fonctionnalité disponible également sur l'application « Mon Épargne Salariale »



Service aux salariés

Traitement digital du bulletin d'option d'intéressement



Les Avantages de l'externalisation du traitement

- ❑ Envoi des bulletins d'options aux collaborateurs bénéficiaires de l'Intéressement par Natixis Interépargne (possibilité d'envoi en numérique) : **Suppression de l'envoi et de la gestion papier par les Organismes des bulletins d'options**
- ❑ Réception et saisie des choix des collaborateurs entre versement sur les FCPE de votre PEI et/ou règlement directement auprès de Natixis Interépargne: Suppression de la **consolidation des choix de placements par les Organismes**
- ❑ Investissement des sommes sur les FCPE et/ou règlement des salariés : **Suppression de la gestion de fichier d'interface des choix salariés entre les Organismes et Natixis Interépargne, suppression de la gestion des règlements auprès des salariés**
- ❑ Natixis Interépargne devient l'interlocuteur unique de vos salariés sur le traitement de l'Intéressement : **Suppression des interrogations salariés auprès de vos services RH**

Centre d'appels épargnants

Fructi Ligne : 02 31 07 74 00 (non surtaxé)

Des téléconseillers experts multilingues : du lundi au vendredi,
de 8h30 à 18h

Un accueil en langage naturel: 24h sur 24 et 7j sur 7

Le Tempo, le coupe fil qui offre la possibilité aux épargnants d'appeler depuis un portable, un téléconseiller **sans attente en ligne**

- ❑ Fichier de reporting pour l'Entreprise à la fin du traitement pour intégration en paye
- ❑ Fichier de reporting type DADS U

TARIFICATION

Frais de tenue de compte

Traitement d'Intéressement		
Option 2		
		interrogation des bénéficiaires (bulletin d'option), traitement des choix d'investissement, collecte des réponses : 2 € par salarié
		Règlement immédiat : 0,50 € par salarié réglé
Envoi en retour après traitement Participation et Intéressement du fichier type DADS U		Gratuit
Frais de gestion des FCPE		Droits d'Entrée
Impact ISR Monétaire		Gratuit
Impact ISR Equilibre		Gratuit
Impact ISR Rendement Solidaire		Gratuit
Impact ISR Croissance		Gratuit
Assistance Juridique		
Rédaction des accords		Gratuit
Rédaction des avenants		Gratuit
Rédaction des contrats		Gratuit

NOTRE OFFRE DE SERVICES POUR LES SALARIES

Services aux salariés

Une offre 100% digitale

*Codes test de démonstration :

- numéro d'entreprise : 5751
- Code serveur : 36687737
- Mot de passe : 2011NIE01

Web épargnants

- Consultations et transactions sur le compte
- **Arbitrages** en ligne
- **Bulletins d'option de participation et d'intéressement** en ligne
- Réception d'un e-mail lors de la **réalisation d'opérations en ligne**
- **Versement par carte bancaire**
- Consultation du **CET, passerelle temps-PERCO**
- 8 Simulateurs en ligne
- **Débloquages en ligne**
- **Programmation d'alerte par e-mail ou par SMS**, la valeur de part d'un FCPE :
 - atteint un **plancher** ou un **plafond** déterminé
 - varie à la **hausse** ou à la **baisse** selon un montant ou un pourcentage déterminé
- Personnalisations : logo, message...
- **Tableau de bord abondement** (solde annuel de votre abondement)
- **Assistant virtuel interactif**
- **Fonctionnalité Chat**
- Thomas, votre **guide épargnant interactif**
- **Newsletter salarié** trimestrielle en responsive design
- **Programmation d'alerte sur compte** pour connaître le solde selon une fréquence aux choix (mensuelle, trimestrielle ou semestrielle)



Centre d'appels épargnants

- Fructi Ligne : 02 31 07 74 00 (non surtaxé)
- Des téléconseillers experts multilingues : du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h
- Un accueil en langage naturel: 24h sur 24 et 7j sur 7
- **Le Tempoz, le coupe fil** qui offre la possibilité aux épargnants d'appeler depuis un portable, un téléconseiller **sans attente en ligne**



Outils de Mobilité

- Application **tablette, smartphone et Apple watch**
- **Retrouver l'essentiel des opérations du WEB**
- Disponible sur iPhone, iPad et Android



Information Digitale

Les relevés et documents en ligne

- **Une solution d'archivage sûre, pratique et économique**
 - Consultation, impression et téléchargement des documents simplifiés, sans délai ni frais postaux
 - Stockage des documents électroniques dans un coffre-fort électronique chez un tiers archiver (pendant 30 ans pour les relevés en ligne)
 - Choix libre, par l'épargnant, des documents qu'il souhaite « dématérialiser » : relevés et/ou bulletins d'option
 - Accessibilité des documents à tout moment
 - Démarche socialement responsable, favorisant la préservation des forêts



Une gamme complète d'outils de simulation et d'aide à la décision

Définir son effort d'épargne

Simulateur de capital



Évaluation du capital à terme selon les montants investis

Simulateur d'épargne projet



Estimation des sommes à épargner selon un projet (acquisition résidence principale...)



Optimiser son épargne salariale

Simulateur d'abondement



Calcul du montant des versements pour bénéficier de l'abondement maximal (PEE/PERCO)

Simulateur Participation/Intéressement



Comparatif des effets fiscaux et financiers entre investissement et perception de la participation et/ou l'intéressement



Faire ses premiers pas en gestion financière

Définition profil investisseur

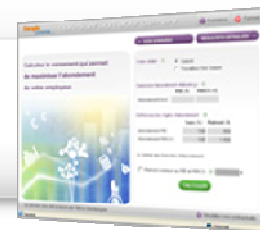


Détermination de la sensibilité de l'épargnant face au risque

Simulateur allocation d'actifs



Calcul de l'allocation d'actif type selon la durée de placement et le profil d'investisseur



Préparer sa retraite

Simulateur de retraite

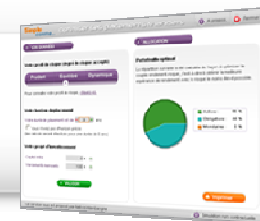


Estimation de la retraite obligatoire et évaluation de l'épargne à constituer pour financer ses besoins à la retraite

Simulateur de rente



Estimation du montant de la rente viagère (avec /sans option)
Détermination du capital selon cet objectif



Simulateur Participation/Intéressement investir ou percevoir (1/2)

Simple
comme...

Investir ou percevoir
sa participation / son intéressement

A propos

Fermer

VOS DONNÉES

Vous bénéficiez d'une prime de participation et/ou d'intéressement ?

Comparez les impacts fiscaux et financiers de son investissement ou de sa perception immédiate.

Taux Marginal d'imposition : 14,00% > Estimer le TMI

Revenu d'activité annuel brut en 2011 : 15 000 €
(hors participation et intéressement)

Sélectionnez l'avantage dont vous bénéficiez :
☒ Intéressement ☐ Participation

Montant net attribué par votre entreprise : 1 500 €

Indiquez, à l'aide du curseur, votre choix d'investissement :
PEE : 100% PERCO : 0%

Définissez les règles d'abondement :

	Taux (%)	Plafond d'abondement (€)
Abondement PEE :		
Abondement PERCO :		

> Définir des tranches d'abondement

☐ Plafond commun au PEE et PERCO : €

CALCULER

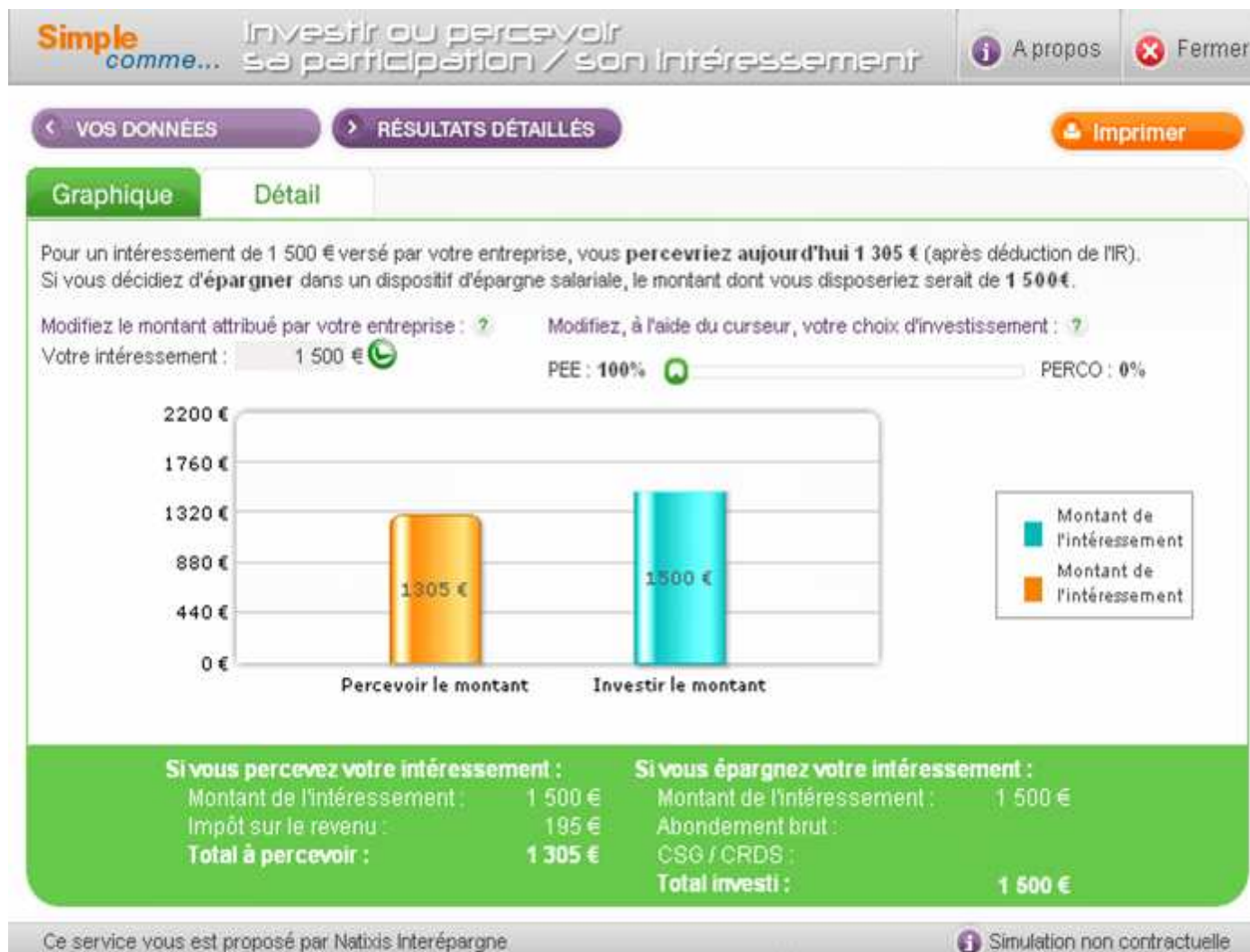
Ce service vous est proposé par Natixis Interépargne

Simulation non contractuelle

Mon entreprise me verse une prime d'intéressement de 1500 euros. Quelle différence entre l'investir dans mon plan d'épargne salariale et en demander le règlement ?

Possibilité de tenir compte de l'abondement dans le cas de l'investissement

Simulateur Participation/Intéressement investir ou percevoir (2/2)

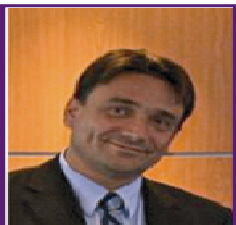


L'ACCOMPAGNEMENT DE NATIXIS INTEREPARGNE

Equipe dédiée

**Direction Commerciale
Natixis Interépargne**
Philippe BOUSSION

**Direction Administrative
Natixis Interépargne**
Christian PRISER



Fabrice DUPARD
Chargé D'affaires
02.31.06.99.77
06.09.91.12.84
fabrice.dupard@interepargne.natixis.fr

Christophe BENOIT
Responsable Département Administratif
02.31.06.99.77
christophe.benoit@interepargne.natixis.fr



Laila CHAHBANE
Assistante Commerciale
01.58.19.21.37
laila.chahbane@interepargne.natixis.fr

Benoit DUPONT
Responsable de Service Administratif
02 31 06 84 89
benoit.dupont@interepargne.natixis.fr